UNSA-Infos - Numéro 499 - 19 janvier 2009

http://www.unsa.org/

Urgence pour Haïti

L'UNSA appelle toutes ses organisations, l'ensemble de ses adhérents et tous les salariés à se mobiliser pour venir en aide au peuple haïtien au lendemain du séisme extrêmement violent qui a dévasté ce pays.
L'émotion est immense. Le bilan est dramatique.
Des dizaines de milliers de morts et des millions de sinistrés sont à dénombrer. C'est une véritable tragédie humaine.
La capitale, Port-au-Prince, est réduite à un amas de décombres. Ce pays, l'un des plus pauvres au monde, accumule les catastrophes. Déjà, fin 2008, il avait subi d'énormes dégâts suite au passage de violents cyclones.
Dans ce pays, 70% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Désormais les haïtiens sont privés de tout, de toit, d'eau, de nourriture, d'électricité…
Une très grande mobilisation de la communauté internationale est indispensable pour répondre à l'urgence mais aussi pour reconstruire ce pays et le sortir d'une pauvreté chronique.
L'UNSA, membre de Solidarité Laïque, soutient l'action conduite par cette association pour les sinistrés d'Haïti.
L'UNSA a versé un don à Solidarité Laïque et invite toutes ses organisations, l'ensemble de ses adhérents, et tous ceux qui le souhaitent à répondre positivement à son appel.

Adressez vos dons :

Par courrier : Solidarité Laïque pour Haïti - 22, rue Corvisart - 75013 Paris
Sur internet : www.solidarite-laique.asso.fr

Résultats d'élections professionnelles

Les élections professionnelles dans l'entreprise de transport par citerne **GTLE** (69),170 salariés, se sont déroulées le 3 décembre 2009. L'UNSA emporte 3 des 6 sièges au comité d'entreprise avec 36% des voix. L'UNSA devient ainsi la première organisation syndicale dans la société.

Lors de l'élection au comité d'entreprise d'**AREVA**, l'UNSA progresse fortement par rapport au scrutin précédent de 2005. L'UNSA a remporté 1.052 voix sur les 4.792 suffrages exprimés soit 22% (contre 17,50% en 2005). Ce score place l'UNSA en seconde position devant FO (17,69%) et la CGT (17,07%). La CFTC perd sa représentativité.

Dans les **transports urbains de Lens** (62), les élections professionnelles se sont déroulées le 14 janvier 2010. L'UNSA obtient 46% des voix dans le premier collège et devient la première organisation syndicale. L'UNSA emporte 4 des 6 sièges au comité d'entreprise.

Dans le secteur Interurbain, au sein de l'entreprise **TRA** (93) du groupe **Véolia Transport**, d'un effectif de 534 salariés, les élections professionnelles se sont déroulées le 8 janvier 2010. Avec 38,36% des voix, l'UNSA devient la première organisation syndicale en emportant 3 des 6 sièges au comité d'entreprise.

Dans le secteur autoroutier, au sein de l'entreprise **Société d'Autoroute Paris-Normandie**, d'un effectif de 700 salariés, les élections professionnelles se sont déroulées le 11 janvier. 2010. L'UNSA obtient 10,61%.

Union Nationale des Syndicats Autonomes - 21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet cedex

Tél. : 01 48 18 88 00 - Fax : 01 48 18 88 99 - Courriel : unsa@unsa.org

Dans l'entreprise **Mariot-Gamelin** (59), d'un effectif de 105 salariés, les élections professionnelles se sont déroulées le 11 janvier. L'UNSA conserve la première place avec 64% et 3 sièges au comité d'entreprise.

Une nouvelle union locale à Saverne, Bas-Rhin

Une nouvelle union locale vient de se créer dans le Bas-Rhin, à Saverne. C'est Jean-Hubert Fischer qui en a été élu secrétaire général. Pour toute information et contacts : 06 85 08 25 38

La réussite des pactes territoriaux d'insertion (PTI)

nécessite l'implication du monde économique

Le collectif « Alerte-Partenaires sociaux » dont l'UNSA est membre, interpelle les conseils généraux au sujet de la mise en place des pactes territoriaux d'insertion.
En effet, les pactes territoriaux d'insertion inscrits dans la loi du 1er décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion, doivent définir notamment les modalités de coordination des actions des entreprises pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA.
Ces pactes, relevant de la compétence du conseil général, nécessitent l'implication du monde économique (employeurs et organisations syndicales), des associations de lutte contre les exclusions et des structures de l'insertion par l'activité économique, au côté des collectivités territoriales. C'est en effet déterminant pour la réussite de l'insertion professionnelle.
La mise en place des PTI démarre mais déjà les réseaux associatifs ou syndicaux font état de quelques difficultés en la matière. C'est pour cela que le collectif a choisi de s'adresser aux présidents des conseils généraux afin de les alerter en particulier sur les modalités de l'orientation de la personne.

Un comité interministériel des villes au printemps

L'UNSA est membre du Conseil d'administration de l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) qui intervient dans la mise en œuvre de la politique de la ville.

François Fillon, Premier ministre, a réuni plusieurs membres du gouvernement, à Matignon, le 6 janvier dernier, notamment Xavier Darcos, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville. Lors de cette réunion de travail, le Premier ministre a annoncé la tenue au printemps d'un comité interministériel des villes (CIV) avec comme thème majeur, la réforme de la géographie prioritaire. Cette réunion a permis d'aborder les questions liées à la politique de la ville : l'accélération des opérations de désenclavement et d'amélioration des opérations de la desserte en transports publics ; la création des maisons de santé dans les ZUS (Zones urbaines sensibles), nécessaires pour lutter contre les inégalités dans l'accès aux soins ; la promotion de l'égalité d'accès à la fonction publique, avec le soutien aux classes préparatoires intégrées aux écoles de la fonction publique.

L'Acsé interviendra dans la mise en œuvre pratique de ces axes de développement dans les quartiers prioritaires. L'UNSA veillera au respect du Pacte républicain et agira en ce sens afin que la solidarité et l'égalité entre les territoires soit effective.

http://www.lacse.fr/dispatch.do

Europe :

Les priorités positives de la Présidence espagnole

L'UNSA juge positives les priorités de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne qui se caractérisent par la volonté d'approfondir la construction européenne et la dimension sociale.

Du 1er janvier au 30 juin 2010, l'Espagne est le premier pays à assumer la Présidence tournante de l'Union dans le cadre du Traité de Lisbonne entré en vigueur le 1er décembre dernier. L'Europe est désormais dotée d'un Président permanent du Conseil européen, Herman Van Rompuy ainsi que d'une Haute Représentante pour les affaires étrangères, Catherine Ashton.

Ainsi, parmi les quatre objectifs importants de cette Présidence figure la mise en œuvre du traité de Lisbonne avec le renforcement des nouvelles institutions et personnalités de l'Union. Pour l'Espagne, ce traité ouvre des perspectives intéressantes pour les 27 pays et les 500 millions d'européens qui font partie aujourd'hui de ce grand projet et de cette réalité incontournable qu'est l'Union européenne. L'Espagne veut également avancer vers une meilleure coordination de la politique économique et préparer ainsi la mise en place d'un gouvernement économique commun afin de garantir le retour de la croissance et la création d'emplois de qualité. Dans ce but, elle souhaite renouveler la stratégie de Lisbonne pour la période 2010-2020, et renforcer les fondements d'une croissance plus durable. Autre objectif, le rapprochement de l'Europe des citoyens et l'encouragement de leur participation aux décisions de l'Union grâce notamment au droit de pétition prévu par le Traité.

L'Espagne veut relayer les aspirations des citoyens et soutenir l'idée d'une Europe sociale plus forte et plus unie, garante de la démocratie, du principe d'égalité, du respect des droits de l'Homme et des valeurs de paix. Enfin, l'Espagne ambitionne de développer une véritable politique extérieure européenne et de renforcer le rôle de l'Europe sur la scène internationale.

L'UNSA restera vigilante car au-delà des mots, il faut des actes, et ce programme exige un véritable sursaut politique des Etats membres et des institutions européennes.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA
http://europe.unsa.org/

Campagne CES 2010 :

« Vous avez sauvé les banques. Maintenant, sauvez l'emploi ! »

La Confédération européenne des syndicats (CES) vient d'ajuster la mobilisation syndicale au calendrier des institutions européennes. Le nouveau Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a convoqué dans l'urgence un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement le 11 février prochain pour traiter de la crise économique. Le Conseil européen prévu les 26 et 27 mars abordera des questions à plus long terme, telles que la « Stratégie UE 2020 ».

De ce fait, l'euromanifestation annoncée pour le 24 mars à Bruxelles, juste avant cette rencontre, perd de son intérêt.

C'est pourquoi la CES a décidé du programme d'action suivant :
- une réunion des syndicats des trois pays qui vont assurer successivement la présidence de l'Union, l'Espagne, la Belgique et la Hongrie, ainsi que la CES avec Herman Van Rompuy avant le sommet du 11 février ;
- une invitation à ce dernier et au Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à rencontrer tous les dirigeants des syndicats européens lors d'un évènement particulier ou de notre Comité exécutif des 9 et 10 mars ;
- une initiative ciblée sur le chômage des jeunes à Amsterdam en mai ;
- une Journée européenne d'action pour l'emploi axée sur une manifestation à Bruxelles durant la présidence belge à l'automne si nos revendications ne sont pas satisfaites.

Les affiliés de la CES sont invités à saisir leurs chefs d'État et de gouvernement qui assisteront au sommet du 11 février des attentes et des exigences syndicales. Ils doivent également maintenir la pression pour un objectif de plein emploi et contre une réduction prématurée des dépenses publiques.

L'UNSA soutient la démarche de la CES et la prolongera au plan national.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA
http://europe.unsa.org/